

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

N° 018 CAB/PM

YAOUNDE, LE 31 JAN 2024

LE PREMIER MINISTRE
THE PRIME MINISTER

A/TO

La Très Honorable Helen CLARK

Présidente du Conseil d'administration de l'ITIE

Rådhusgata 26

0151 Oslo (Norvège)

+47 222 00 800

secretariat@eiti.org

Objet : Mise en œuvre de l'ITIE

Renouvellement de l'engagement du Cameroun.

Très Honorable Madame la Présidente,

Le Cameroun a adhéré à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives en mars 2005, sur Très Hautes Instructions du **PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**. Depuis lors, et en partenariat avec le collège des entreprises extractives privées et celui de la société civile, le Gouvernement poursuit la mise en œuvre de cette Initiative qui, au fil des ans, est devenue un standard international dont la contribution à la promotion de la transparence dans le secteur extractif s'est accrue régulièrement.

Le **CHEF DE L'ETAT** continue de porter un intérêt particulier à ladite Initiative. C'est pourquoi, au moment où la Validation 2023 va vers son terme, sur Ses Très Hautes Instructions, j'ai l'honneur de vous confirmer l'engagement de la République du Cameroun à poursuivre résolument la mise en œuvre de l'ITIE.

A cet effet, nous avons pris bonne note de l'adoption de la Norme ITIE 2023 intervenue en juin dernier, à Dakar, au Sénégal, à la faveur de la 9^{ème} Conférence mondiale de l'Initiative. Il ne nous a pas échappé que cette évolution renforce l'ITIE qui poursuit les chantiers en cours, en accentuant sa contribution à la lutte contre la corruption, à la mobilisation des ressources domestiques et à la

prise en compte des questions de genre ainsi que des préoccupations sociales et environnementales. Nous avons également noté que la Norme ITIE adresse désormais la problématique très actuelle de la transition énergétique.

Le Cameroun reconnaît la pertinence de toutes ces thématiques et, partant, celle sans cesse croissante de l'ITIE dans notre pays, pour adresser les préoccupations du Gouvernement en vue du développement de son secteur extractif. Ce secteur constitue en effet un des piliers de la croissance économique de notre pays à court, moyen et long terme. Le Cameroun entend par conséquent poursuivre la mise en œuvre de la Norme ITIE, pour la promotion d'une gestion transparente et responsable des ressources extractives, en droite ligne avec sa Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30).

Dans ce sillage, et après la révision récente du cadre réglementaire régissant la mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun, le Gouvernement poursuivra le renforcement des structures de mise en œuvre de l'ITIE. Des moyens financiers et humains nécessaires seront mis à la disposition du Groupe Multipartite et de son Secrétariat Permanent, pour un arrimage harmonieux à la Norme 2023 et une mise en œuvre plus efficace.

Le Gouvernement sait aussi pouvoir compter sur l'assistance technique du Secrétariat International, notamment en matière de renforcement des capacités des acteurs de la mise en œuvre. D'avance, nous vous en remercions.

En outre, votre appui serait hautement apprécié si le Secrétariat International pouvait également contribuer à structurer et à renforcer le collège de la société civile qui est, comme vous le savez, un acteur incontournable d'une mise en œuvre satisfaisante de l'ITIE.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, *Très Honorable Madame la Présidente*, l'expression de ma considération distinguée. /-

Copie : - MINETAT SGPR
-MINFI
-MINMIDT

LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT,



Joseph DION NGUTE